



Sommet nord-américain de recherche sur le logement et le VIH/sida du 2 au 4 juin 2010: Lignes directrices pour les bourses canadiennes

Le Sommet nord-américain sur le logement et le VIH/sida est une tribune innovante pour l'échange de savoir, où des fournisseurs de services, des chercheurs, des responsables de politiques, des membres de la communauté et des personnes vivant avec le VIH/sida se rassemblent pour partager et discuter de recherche et d'enjeux en lien avec le VIH, le logement et la santé, en vue d'éclairer les politiques relatives au logement dans le contexte du VIH/sida.

Afin d'appuyer la venue et la participation de tous les groupes dépositaires d'enjeux, une assistance est offerte aux résidents du Canada dont les moyens financiers limités les empêcheraient de prendre part au Sommet. Le ministère ontarien de la Santé et des Soins de longue durée a octroyé des fonds pour permettre à un nombre limité d'Ontariennes d'y venir. Les organisateurs du Sommet ont par ailleurs obtenu d'autres fonds afin d'aider un nombre limité de Canadiennes d'autres provinces à participer à l'événement. Le fait de demander une bourse ne garantit cependant pas qu'elle pourra vous être accordée.

Les types de bourses vont comme suit :

- **Bourse complète** : couvre les frais d'inscription et les frais complets de transport et d'hébergement à l'hôtel, pour les récipiendaires qui résident hors de la région du grand Toronto.
- **Bourse partielle** : couvre les frais d'inscription et une partie des frais de transport ou d'hébergement à l'hôtel, pour les récipiendaires qui résident hors de la région du grand Toronto.
- **Bourse pour l'inscription** : couvre uniquement les frais d'inscription.
- **Bourse pour frais de garde d'enfant** : compensation pour frais de garde d'enfant(s).

1. Qui peut faire une demande de bourse pour le Sommet?

- Résidents du Canada
- Personnes vivant avec le VIH/sida
- Clients de services de logement assisté
- Bénévoles de première ligne ou employés d'organismes du domaine du VIH/sida ou de services en matière de logement
- Étudiants universitaires inscrits à des études/cours/domaines touchant le VIH/sida et le logement
- Chercheurs communautaires qui travaillent à des projets liés au VIH/sida et au logement

2. Quelles dépenses sont couvertes par une bourse pour le Sommet?

Une bourse peut couvrir un ou plusieurs des éléments suivants : inscription, transport, hébergement et repas en association directe avec la participation au Sommet. Certaines limites s'appliquent :

Dépenses admissibles

- Tarif le moins élevé pour le transport en avion/autobus/train, en classe économique
- Transport local entre l'aéroport ou la gare et l'hôtel (en taxi ou transports en commun)
- Repas qui ne sont pas fournis lors du Sommet (les repas remboursables seront déterminés sur la base des horaires individuels de voyage)
- Hébergement à l'hôtel où a lieu le Sommet (le nombre de nuitées sera précisé dans l'avis de bourse)
- Services de garde d'enfant(s) (un remboursement maximal de 65 \$ par jour sera accordé sur présentation d'un reçu)

Dépenses non admissibles

- Transport en première classe ou classe affaires
- Repas fournis pendant le Sommet
- Conception et impression d'affiche
- Dépenses accessoires à l'hôtel (p. ex., utilisation d'Internet)
- Alcool

3. Comment faire une demande de bourse?

La demande D'AIDE financière doit être faite en remplissant l'un de ces formulaires :

[FORMULAIRE A : Demande de bourse pour client ou fournisseur de services pour le VIH/sida ou de logement](#)

[FORMULAIRE B : Demande de bourse pour étudiant ou chercheur](#)

Veuillez transmettre votre formulaire rempli ainsi que votre curriculum vitae à jour, par télécopie au 416-640-4245 (a/s Coordinatrice du Sommet) ou par courriel à summit@ohrn.on.ca, au plus tard à 9 h 00 (h.a.e.) le mardi 6 avril 2010. Le titre de votre courriel devrait inclure votre nom en entier et la mention *Demande de bourse Sommet 2010*.

4. Quelle est l'échéance pour les demandes de bourses?

Les demandes doivent être reçues au plus tard à 9 h 00 (h.a.e.) le mardi 6 avril 2010.

5. À quel moment saurai-je si ma demande a été acceptée?

Toutes les personnes qui ont demandé une bourse recevront une réponse pour le vendredi 16 avril 2010.

6. J'ai proposé un abrégé dont je serais l'auteur présentateur, au congrès. Si mon abrégé est sélectionné, est-ce que mes dépenses sont automatiquement payées?

Non. Les auteurs présentateurs sont seulement dispensés des frais d'inscription. Les frais de transport et d'hébergement liés à la participation au Sommet ne sont pas automatiquement couverts pour les auteurs présentateurs. Tous les auteurs de propositions d'abrégés doivent remplir un formulaire de demande de bourse s'ils ont besoin d'aide financière pour faire le voyage afin de participer au Sommet.

7. Si on m'avise que ma demande de bourse est acceptée, quoi faire ensuite?

Faire parvenir un courriel à la coordonnatrice du Sommet, à summit@ohrn.on.ca, pour accepter ou refuser la bourse accordée. Les acceptations doivent nous parvenir au plus tard le vendredi 23 avril 2010, sans quoi la bourse concernée sera donnée à un autre demandeur.

8. Quelles sont mes responsabilités, si on m'accorde une bourse?

Annulation

Les récipiendaires de bourses doivent aviser la coordonnatrice du Sommet, par écrit et au moins deux (2) semaines avant l'événement (au plus tard le mercredi 19 mai 2010), s'ils n'utiliseront pas la bourse ou s'ils ne pourront pas venir au Sommet.

Les récipiendaires de bourses qui échouent à participer à l'événement sans avoir transmis un avis adéquat d'annulation pourraient se voir facturer une partie ou l'ensemble des dépenses encourues pour eux. Une annulation tardive ou inadéquate peut aussi faire en sorte que l'individu ne soit plus admissible à nos bourses, dans le futur.

Transfert de bourse

Les bourses sont accordées à un individu en particulier, et non à un organisme ou établissement. Les transferts de bourse d'un individu à un autre ne sont pas acceptés.

Inscription

Tous les récipiendaires de bourses doivent s'inscrire au Sommet avant l'événement. La coordonnatrice du Sommet leur indiquera comment procéder, dans l'avis de bourse.

Plaintes de l'hôtel

Les récipiendaires de bourses se verront facturer tout dommage infligé à l'hôtel. Par ailleurs, l'individu ne sera plus admissible à nos bourses, dans le futur, si l'hôtel nous fait part d'un comportement inapproprié de cet individu, ou d'une activité illégale, sur le site, pendant son séjour à l'hôtel.

9. Dois-je faire mes réservations de transport et d'hôtel moi-même, si je suis récipiendaire de bourse?

Si vos frais de transport sont couverts par la bourse, nous vous ferons parvenir les coordonnées d'un agent de voyage ainsi que des balises pour les coûts, afin que vous fassiez vos réservations de voyage; ainsi, vous ne serez pas facturé pour ces coûts. Si votre bourse couvre la chambre d'hôtel, une chambre sera réservée pour vous.

Si votre bourse couvre vos frais de déplacement local (taxi ou transports en commun), vos repas et/ou vos frais de garde d'enfant, vous êtes responsable de payer ces frais initialement de votre poche, et vous serez remboursé après l'événement. Pour plus d'information sur le remboursement des dépenses de voyage, voir les questions 10 et 11.

10. Comment procéder pour le remboursement de mes dépenses, si je suis récipiendaire de bourse?

Les récipiendaires de bourse doivent remplir et transmettre un [Formulaire de dépenses de voyage pour le Sommet](#), accompagné des reçus d'origine, par la poste à :

Coordonnatrice du Sommet
Demande de remboursement de frais de voyage pour le Sommet
1300, rue Yonge, Suite 600
Toronto, ON M4T 1X3

11. À quel moment dois-je transmettre ma demande de remboursement?

Pour assurer le remboursement de vos frais, votre formulaire et les pièces justificatives doivent être reçus à nos bureaux dans les 30 jours suivant le Sommet, donc au plus tard le lundi 5 juillet 2010. Les demandes de remboursement reçues en retard ne seront pas acceptées.

12. Si j'ai des questions?

Contactez la coordonnatrice du Sommet au 1-877-743-6486 (poste 2215), ou à summit@ohfn.on.ca.

Merci à tous les demandeurs de bourses, pour votre intérêt à l'égard du Sommet nord-américain 2010 de recherche sur le logement et le VIH/sida